

LE TERRITOIRE COMME UN SYSTÈME COMPLEXE : UN CONCEPT OPÉRATOIRE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GÉOGRAPHIE

Alexandre Moine

Belin | L'Espace géographique

2006/2 - Tome 35 pages 115 à 132

ISSN 0046-2497

Article disponible en ligne à l'adresse:
http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-2-page-115.htm
Pour citer cet article :
Moine Alexandre, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la
géographie », L'Espace géographique, 2006/2 Tome 35, p. 115-132.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ALEXANDRE MOINE

Professeur en géographie, Université de Franche-Comté Laboratoire THÉMA UMR 6049 CNRS 32 rue Mégevand, 25030 Besançon Cedex alexandre.moine@univ-fcomte.fr

RÉSUMÉ. — Les territoires sont aujourd'hui sur le devant de la scène, pressés de fournir des solutions de développement socio-économique, ou une image cohérente des lieux qu'ils englobent. On assiste à une forte consommation du concept, tout est territoire; et des concepts qui recouvrent d'autres réalités glissent imperceptiblement vers cette boîte noire qui représente tout et rien à la fois. Visitons le concept sous l'angle de la systémique afin de produire une définition opérationnelle qui permette de resituer le territoire vis-àvis de l'espace géographique. Le territoire défini se trouve ainsi replacé au cœur de la complexité.

ACTEURS, ESPACE GÉOGRAPHIQUE, SYSTÈME, TERRITOIRE

ABSTRACT. — Territory at the centre of geography: a complex system. — Territory is the new buzzword, called on to provide solutions for socio-economic development or a coherent image of the places they encompass. The concept is extremely popular: everything is a "territory", and concepts that reflect other realities tend to slip imperceptibly into that holdall. This paper therefore seeks to take a fresh look at the concept of territory from the angle of

systems analysis in order to reach an operational definition that resituates territory in geographical space. Territory is thus put back at the centre of complexity.

ACTORS, GEOGRAPHICAL SPACE, SYSTEM, TERRITORY

Le territoire est aujourd'hui au cœur des préoccupations des scientifiques, des politiques, mais également des acteurs économiques; les géographes n'ont pas été les seuls à s'approprier cette notion. Cependant ils ont fait de l'espace leur entrée principale, ce qui les distingue quelque peu des approches des économistes ou des sociologues. Loin de remettre en cause cette tendance, nous pouvons néanmoins nous poser la question suivante: pourquoi le concept de territoire est-il tant utilisé, en géo-

graphie, dans des sciences connexes et plus globalement en relation avec l'aménagement de l'espace et les différents acteurs qui en ont la charge? Cela procède à notre sens de quatre logiques combinées.

• Une logique d'aménagement propre à la France. En effet, dans les années 1960-1970 durant lesquelles l'aménagement du territoire, très conquérant en France, s'est développé, l'État en occupant une position majeure a créé une réelle distance entre l'échelle de planification et d'intervention nationale et le développement local. Dès cette époque, des tentatives de prise en compte des besoins locaux émergent, autour des Programmes d'action régionaux¹ par exemple, puis au travers

1. Les PAR ont été mis en place par décret en 1955; ils visaient à « promouvoir l'expansion économique et sociale des différentes régions et, en particulier, de celles qui souffraient de sous-emploi ou d'un développement économique insuffisant».



des politiques rurales², mais la hiérarchie administrative peine à faire remonter les expériences locales et surtout à adapter les politiques. Les années 1980 et la décentralisation entraînent une focalisation sur les différents échelons issus de la décentralisation, substituant à la notion de territoire celle de collectivité territoriale, qui isole à la fois les pratiques et les représentations (Brunet, 1990). Ce n'est qu'à la fin des années 1990, avec la mise en place de la Loi d'orientation, d'aménagement et de développement durable du territoire (LOADDT 99), dite «Loi Voynet», que le territoire est reconnu à travers sa fonction fédératrice des acteurs locaux et des institutions. La loi prévoit que ces territoires de projet pourront s'interpénétrer, qu'ils pourront dépasser les limites des collectivités territoriales qui les corsetaient. Dès lors, les territoires montrent que, localement, il existe des systèmes d'acteurs dont les interrelations étroites permettent aux systèmes territoriaux existants de conserver une relative stabilité. On ne fait alors que rendre lisibles des phénomènes à l'œuvre depuis toujours, souvent de manière spontanée, comme les systèmes productifs localisés (SPL).

Une logique liée au besoin de conserver un lien, dans le cadre d'un monde global avec le quotidien, avec les acteurs que l'on connaît, dans l'espace au sein duquel on évolue. Éclatement des lieux, des fonctions, multiplication des possibilités de contact, mais parallèlement marasme économique, conflits, incertitudes dus à la montée des extrémismes, dérèglement climatique et multiplication des informations souvent dramatiques en provenance de tous les points du globe déterminent un besoin de retrouver un cadre de vie maîtrisé, connu, au sein duquel les acteurs sont identifiés. Le territoire est alors vécu comme une sorte de retour à la matrice originelle, le lieu d'où l'on est, pas forcément celui où l'on est né, mais dans tous les cas celui où l'on vit et où l'on crée les liens qui placent le système familial en équilibre au sein d'un système local.

Cette logique est liée à la complexité du monde qui nous entoure, de l'échelle locale à l'échelle régionale. Les différents acteurs pressentent cette complexité qu'ils peinent à nommer, parlent plutôt de complication, considèrent avec perplexité l'infinité de relations qui lient les acteurs, les objets de l'espace géographique, la multitude de boucles de rétroaction qui font évoluer des systèmes imbriqués aux limites floues. Dès lors, comment caractériser cet environnement qui paraît imprécis, au sein duquel rien n'est dénombrable, où les situations complexes plongent les acteurs dans une incertitude profonde quant aux décisions à prendre et à leurs multiples conséquences? Actuellement, le plus simple consiste encore à y attacher un concept dont la définition est tout à la fois précise et suffisamment vague pour faire consensus. Cela peut être utile, car il n'y a rien à gagner à sur-valoriser certains territoires, notamment les collectivités territoriales, à qui l'on demande avant toute chose de bien gérer les affaires dont elles ont la charge dans l'espace qui correspond à leurs prérogatives. Mais pour l'ensemble des autres territoires, il est nécessaire de bien comprendre ce qu'ils sont, comment ils se sont constitués (systémogenèse), comment ils fonctionnent et comment ils sont susceptibles d'évoluer, en combinant à la fois les informations relatives à l'organisation de l'espace, mais également celles relatives aux acteurs qui font ces organisations et qui, dans le même temps, sont fortement influencés par celles-ci.

Enfin, une logique liée à la discipline même de la géographie, au sein de laquelle les anciens découpages thématiques sont progressivement abandonnés au profit d'une approche phénoménologique. Ce positionnement montre un glissement de l'observation du résultat d'un certain nombre de phénomènes vers la compréhension

2. Notamment les plans d'aménagement ruraux mettant en place, à partir de 1970, une planification micro-régionale.

des mécanismes qui induisent ces phénomènes, et surtout un glissement vers la compréhension du rôle des acteurs, dans le temps, mais également à différents niveaux d'échelles.

Et ainsi, petit à petit tout devient territoire, le terme se généralise, à en devenir polysémique. Le territoire est tout puisqu'il recouvre une complexité qui demeure difficile à saisir, à cerner. Véritable fourre-tout, l'absence de limites précises joue en sa faveur en termes d'aménagement du territoire, à une époque où il ne paraît pas crédible de créer de nouveaux échelons de gestion, mais où malgré tout il s'avère indispensable de créer de nouveaux «espaces» de concertation. Les territoires sont donc là pour pallier une réelle difficulté à comprendre la réalité qui nous entoure.

Notre objectif, ambitieux s'il en est, consiste à ouvrir la boîte noire, à rendre intelligible une partie des sous-systèmes qui la composent afin de clarifier quelques concepts clés, finalement étroitement liés mais distincts bien que leurs définitions laissent à penser quelquefois qu'ils sont carrément redondants³!

Nous avons ressenti ce besoin de clarification, alors que, parallèlement, la communauté scientifique des géographes multiplie les définitions, face à la difficulté de présenter certains concepts (territoire, milieu, lieu, espace géographique, espace naturel, etc.) à des étudiants ou à des acteurs économiques. Ceux-ci doivent être opératoires, il doivent permettre de se comprendre, de résoudre des problématiques d'aménagement; ils doivent également, par leur précision, guider des processus méthodologiques qui demeurent aujourd'hui difficiles à interpréter.

Il est indispensable de redéfinir le concept de territoire

D'une savante polysémie autour du territoire se dégagent trois entrées

Le territoire est l'objet de toutes les attentions depuis une vingtaine d'années, parce qu'il est au centre des représentations que nous nous faisons de la complexité qui nous entoure. Et ce qui nous entoure, c'est d'abord l'espace, mais le terme est trop neutre pour caractériser ce que nous pressentons comme étant plus élaboré. Le territoire s'est substitué doucement à ce terme (espace) en conférant plus d'épaisseur à ce que l'on pourrait aussi nommer environnement, c'est-à-dire ce qui nous entoure dans une acception très globale, c'est-à-dire mêlant à la fois milieu physique, naturel et aménagé. Mais subtilement, le territoire s'avère être beaucoup plus que l'espace, l'environnement, ou les hommes qui le peuplent et se l'approprient; il est plus que tout cela, mais finalement ne correspond plus à rien à force d'utilisations abusives. Les définitions finissent par se chevaucher, l'homme y est souvent agent plus qu'acteur et la plupart du temps les approches isolent sagement ce qui relève de l'organisation de l'espace (espace géographique) et ce qui relève des acteurs. Comme le précise R. Lajarge (2000), «le territoire n'est pas un objet neutre décidé dans l'abstraction et déconnecté du réel. Il est avant tout bricolé par les acteurs en fonction d'un grand nombre de paramètres en permanente mutation». Cette idée est intéressante et replace bien l'enjeu que représente le territoire tant par l'idée de complexité qui en émane, que par l'impression d'impuissance face à celle-ci - impuissance que matérialise le terme de bricolage. Au travers des nombreuses publications qui traitent soit directement du territoire, soit qui l'utilisent dans un cadre thématique défini (développement d'une activité, déplacements, etc.), nous proposons de définir trois entrées pour comprendre progressivement sur quoi repose le concept de territoire.

3. Certaines définitions des concepts de «territoire» et d'« espace géographique » sont très proches: «L'espace géographique est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction, non seulement pour se nourrir et s'abriter, mais dans toute la complexité des actes sociaux » (Brunet R. et al., 1993); «Le territoire est la portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa production et la satisfaction de ses besoins vitaux » (Le Berre M., 1992).

Tout d'abord, il y a de l'espace dans le territoire, on peut même affirmer que la référence spatiale y est centrale. Mais nous souhaitons nuancer d'une part, l'entrée qui consiste d'emblée à qualifier le territoire par l'espace (Maigrot, 1999; Brunet, 1992; Frémont, 1976; Pumain, Saint-Julien, 1997), dont il est quelque fois un quasi-synonyme, et d'autre part, celle qui a fait du territoire la matérialisation de l'étendue d'un pouvoir (Micoud, 2000). Pour G. Di Méo, qui semblerait se situer à l'interface de ces deux tendances, le territoire «témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité» (Di Méo, 1998). Selon cet auteur, le territoire repose donc sur l'existence d'un espace social et d'un espace vécu. Y. Vevret ajoute, quant à elle, que le territoire repose sur le socle (nous dirons sous-système comme nous le verrons plus loin) de l'espace géographique aménagé (Caittoni, 2003). Le territoire est en fait tout cela, et plus que tout cela à la fois, selon les principes liés à l'existence d'un système⁴. R. Brunet ajoute d'ailleurs dans Les Mots de la géographie, après avoir qualifié le territoire d'espace approprié, qu'il est autre chose que l'espace (Brunet, 1992), lui associant des représentations, et une socialisation (Badie, 1995). Que de facettes peuvent donc être attribuées au territoire, qui selon nous ne peut se réduire à «désigner une grande famille d'espaces [...]» (Levy, Lussault, 2003). On pose en effet souvent le cadre du territoire, «que l'on remplit ensuite par un construit dénommé territoire» comme le précise B. Elissalde (2002). De l'espace vécu à l'espace perçu, en passant par les sentiments d'appartenance au travers du film du passé, des relations humaines entretenues dans un cadre local qui va de l'immeuble au quartier en passant par les multiples réseaux de connaissance, la coquille se remplit mais ne donne pas toujours quelque chose de cohérent que l'on puisse proposer à l'interprétation. L'analyse des «territoires de vie» nous plonge dans la complexité de leur construction au cours de l'Histoire, autour du social, donc du politique et du psychologique.

La première entrée s'appuie inévitablement sur l'appropriation qui en est faite par des groupes d'individus, enfermant ainsi le territoire dans des limites assez rigides, administratives (Sack, 1986, 1997). La construction du territoire est alors dominée par le rôle de l'État qui, selon P. et G. Pinchemel (1997), «contrôle, maintient son intégrité, [...] exerce une autorité, une compétence», l'étendue du territoire définissant alors le «champ d'application du pouvoir». Nombre de définitions relatives au territoire, ou d'emplois du terme, se fondent sur cette notion de propriété, d'administration, qui assure un contrôle, une gestion d'un espace très clairement délimité. La décentralisation a ainsi engendré de «nouveaux territoires» au sein desquels l'administration est devenue plus compliquée, tandis qu'émergeaient les territoires mouvants des intercommunalités, et bientôt ceux des projets au travers des «Pays».

Pourtant, comme nous venons de le voir, le territoire présente une double nature, à la fois matérielle (l'espace géographique, sous-système du territoire), et symbolique ou idéelle, en relation cette fois avec les systèmes de représentation qui guident les sociétés dans l'appréhension qu'elles ont de leur «environnement». Ainsi «le territoire est une réordination de l'espace [...]. Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère» (Raffestin, 1986). Comme le précise G. Di Méo (1998a), «le territoire est souvent abstrait, idéel, vécu et ressenti plus que visuellement repéré». Cette deuxième entrée fait donc référence aux processus d'organisation territoriale qui doivent, selon C. Raffestin, s'analyser à deux niveaux: celui qui résulte de l'action des sociétés (ce que nous appellerons l'espace géographique), et aussi celui qui résulte des

4. Le tout est plus que la somme de ses parties ou un système est plus que la somme de ses sous-systèmes.

systèmes de représentation. Au travers du vécu, du perçu, et des multiples filtres qui nuancent la perception que l'on a d'un paysage, d'une organisation spatiale, de notre voisin, nous donnons un sens aux territoires (Fourny, 1995), à travers une combinaison de caractéristiques issues d'un «processus de synthèse intégrative» (Mucchielli, 1986). L'espace et tout ce qui peut s'y rattacher est ainsi petit à petit reconstruit et transformé sur la base de faits idéologiques et historiques pour produire ce que certains appellent «un» territoire. Il y a beaucoup de passé dans tout cela et il s'agit aussi d'ancrer le territoire dans le temps présent: en effet, «le sentiment d'appartenance n'est pas un héritage du passé mais l'adhésion à un projet» (Poulle, Gorgeu, 1997). Lorsqu'il y a territoire, l'appropriation est en fait aussi importante que l'action locale, les deux phénomènes étant intimement liés et carrément indissociables: «c'est le lieu de constitution d'une société historique et d'une possibilité de vivre ensemble» (Biarez, 1996); ils ouvrent vers les systèmes d'acteurs qui sous-tendent les territoires et représentent l'espace de vie.

Une troisième entrée apparaît alors, souvent mentionnée mais rarement abordée de manière systémique, celle des acteurs qui font le territoire. Il s'agit des interrelations multiples qui lient ceux qui décident, perçoivent, s'entre-aperçoivent, s'opposent, s'allient, imposent et finalement aménagent. Cette dimension est essentielle, et B. Debarbieux (1999) déclare à ce propos que «le monde est institué par les individus en fonction de leurs actions et de leurs intentions». Comme le souligne P. D'Aquino (2002), «la référence du territoire n'est alors pas dans sa limite, mais dans la proximité spatiale», une partie du fonctionnement du territoire peut alors «se réduire à un réseau extrêmement dense» (Lévy, 1991). Mais il faut faire attention à ne pas se noyer dans la complexité du sous-système qui apparaît alors. Il est impossible de prendre en compte tous les acteurs et, sachant que tous entretiennent des rapports individuels aux lieux, on peut alors privilégier cinq catégories d'acteurs⁵ qui se sont partiellement isolés les uns des autres et qu'il faudrait réunir au sein de l'action territoriale:

- l'État, qui influence par ses politiques à la fois les collectivités territoriales, la société civile et les citoyens;
- les collectivités territoriales, au sein desquelles s'exprime le monde politique, à une échelle régionale et locale;
- la société civile et ses multiples groupes, lorsqu'ils souhaitent modifier leur environnement et disposent pour cela d'un rôle effectif ou potentiel notoire (Vaivre, 2001);
- les intercommunalités, dont le rôle ne cesse de s'affirmer en position intermédiaire entre l'échelon communal et les échelons supérieurs (département et région);
- les entreprises, dont le développement amène à saisir les opportunités qui s'offrent à elles, notamment vis-à-vis de l'espace géographique au sein duquel elles évoluent.

C'est à ce moment que la référence au paradigme systémique permet de conserver au concept de territoire une transdisciplinarité, qui doit être aujourd'hui totalement affirmée, mais aussi une épaisseur dont le concept ne peut ni ne doit se départir. N'oublions pas les définitions premières autour du territoire animal, espace marqué (entre autres moyens olfactivement), au sein duquel des relations hiérarchiques très nettes soumises à la loi du plus fort (Di Méo, 1998a). Aujourd'hui, les territoires dont on parle et que l'on utilise de manière opératoire, notamment dans les sciences sociales, dépassent largement cette définition. Ainsi, d'autres disciplines utilisent le concept de territoire (Lévy, 2000; Di Méo, 1998b; Pecqueur, 1996; Poche, 1996), et d'autres encore s'appuient sur le concept de territoire par le biais de la notion de système (Prelaz-Droux, 1995; Rolland-May, 2000; Le Berre, 1992).

5. En 1982, dans le cadre du colloque Géopoint 82 portant sur les territoires de la vie quotidienne, R. Brunet notait les convergences d'intérêt de trois ou quatre acteurs dans le cadre des Pays: l'État, la société civile et les entreprises, plaçant les individus en quatrième position.

Le territoire est avant tout un système

Le territoire est donc avant toute définition un système. Et pourtant il n'est jamais véritablement défini comme tel, même si certaines approches le sous-entendent (Le Berre, 1992). Le territoire doit aujourd'hui être abordé de manière globale tant la recherche de consensus est nécessaire à toutes les étapes de son aménagement et de son utilisation. Les outils mis en œuvre à l'heure actuelle doivent intégrer sa diversification et sa complexification en coordonnant notamment les dimensions sociales, politiques, économiques et environnementales; en considérant tous les usages, sur la base d'une participation de plus en plus active de la population. Pour «rehausser notre compréhension des mécanismes de régulation systémique du territoire et de son développement», comme le proposent M. Thériault et R. Prélaz-Droux (2001), il faut asseoir la définition du territoire que nous proposons sur une solide méthodologie que le paradigme systémique nous offre par ailleurs.

Ainsi, comme un système, le territoire est une construction intellectuelle (Lemoigne, 1984) mouvante, évolutive, floue, dont les caractéristiques correspondent totalement à celles que l'on peut attribuer plus globalement au principe de complexité (De Rosnay, 1975). Il s'agit d'un tout, composé de sous-systèmes, d'éléments, et surtout de relations multiples, notamment des boucles de rétroaction positive ou négative, qui évoluent dans le temps. En effet, une boucle de rétroaction domine, liant deux sous-systèmes essentiels: celui de l'espace géographique et celui du système social (acteurs qui maintiennent le système territoire en équilibre). R. Brunet écrit que «le territoire tient à la projection sur un espace donné des structures spécifiques d'un groupe humain, qui incluent le mode de découpage et de gestion de l'espace, l'aménagement de cet espace. Il contribue en retour à fonder cette spécificité, à conforter le sentiment d'appartenance [...] ». On retrouve donc bien ici cette rétroaction qui fait du territoire un système. À ce titre, on parle souvent de territoire vécu, au sens bien entendu de l'espace approprié et des multiples acteurs qui le composent. Nous pensons que le territoire est vécu, non pas seulement sous l'angle de cet espace, mais comme un système au sein duquel nous évoluons; nous vivons donc le territoire, dans le sens plus englobant où nous l'influençons tout autant qu'il nous influence. Ajoutons encore que le territoire n'est pas un dérivé de l'espace (Brunet, 1997); suivant notre démarche, comment un sous-système pourrait-il être le système englobant que nous posons comme postulat de départ? Le territoire, c'est donc, entre autres sous-systèmes, un espace organisé, aménagé, le produit des interrelations entre les acteurs, donc de l'espace géographique. Cet espace géographique, en revanche, n'est pas du territoire, mais il est un sous-système du territoire⁶. Ceci nous amène à penser que le territoire, si souvent enfermé dans des mailles en tant qu'espace approprié, pourrait bien s'en échapper en partie, en tant que système, et s'apparenter à ce que R. Brunet (2001) appelle le géon. Ceci implique qu'il n'y ait pas de commandement d'un lieu sur l'autre (principe des systèmes et des sous-systèmes non hiérachisés), que les marges d'un territoire soient moins intégrées à leur centre, que des territoires puissent relever de plusieurs mailles du niveau supérieur, qu'ils puissent disposer de limites floues, changeantes, voire même comporter des vides.

est l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction; [...] il comprend l'ensemble des lieux et de leurs relations » (Brunet, 1997, p. 193-194).

6. «L'espace géographique

Ainsi, les trois entrées du territoire que nous avions mentionnées constituentelles en fin de compte trois sous-systèmes en interrelation, qui évoluent dans le temps, dans le cadre d'une boucle ininterrompue fondée sur des principes de constructiondéconstruction. Les relations sont nombreuses, elles se créent, évoluent et disparaissent sans cesse selon des principes de «ductilité» (un système fonctionne malgré la disparition de certaines relations), et de «labilité» (des relations apparaissent et disparaissent sans cesse) (Leresche, Saez, 1997). Ces trois sous-systèmes sont (fig. 1):

- l'espace géographique, approprié par l'homme, aménagé et au sein duquel apparaissent des organisations spatiales et de multiples interactions fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent (naturel, anthropisé, social et institutionnalisé);
- le système des représentations de l'espace géographique, ensemble de filtres (indi-
- viduel, idéologique, sociétal) qui influence les acteurs dans leurs prises de décisions et les individus dans l'ensemble de leurs choix, selon deux temps: lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique; lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action;
- le système des acteurs qui agissent consciemment ou inconsciemment sur l'espace géographique, influencés par leurs filtres, et suivant leur position au sein de ce système.

Les espaces et leurs dynamiques sont donc fondamentalement au cœur de la géographie, comme le précise M. Lussault (2002): «l'espace dans toutes ses manifestations est un ingrédient indispensable à la visibilité, à la lisibilité et donc à la compréhension des choses». Cependant, pour être opérationnelle, cette géographie ne peut ni ne doit oublier ceux qui font et défont ces organisations et par qui les interactions se

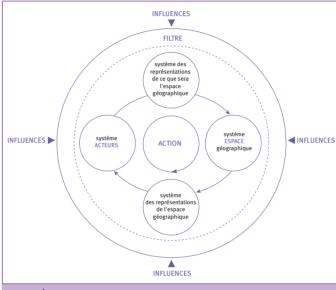


Fig. 1/ La boucle de rétroaction qui anime les territoires

produisent: les acteurs, replacés au centre des territoires et constitués en un écheveau complexe d'interrelations. On a trop souvent limité les investigations à des analyses sur l'organisation de l'espace, sans se pencher sur l'intentionnalité des acteurs, qui confère alors une tout autre dimension à la première observation. Si un équipement est localisé précisément à tel endroit, ce n'est pas forcément en relation avec une loi d'organisation spatiale reconnue par la communauté scientifique, mais tout simplement parce qu'un acteur politique influent, ou plus raisonnablement un groupe d'acteurs, l'a souhaité en dehors de toute «rationalité» scientifique.

Les acteurs reviennent sur le devant de la scène

Le territoire est plus qu'un espace approprié

Il faut replacer les acteurs dans les systèmes qu'ils élaborent afin de leur permettre, comme l'a décrit R. Brunet (2001), de s'approprier, d'habiter, d'échanger et d'exploiter dans les meilleures conditions qui soient, et surtout, de manière cohérente.

Ces systèmes d'acteurs permettent de gérer, et ainsi, de maintenir une stabilité du système au sein duquel ils agissent. Il en découle une indispensable coordination, une organisation et finalement l'aménagement avec ce que ce terme peut, selon les définitions admises, receler d'équité.

Il faut ainsi être capable de comprendre les jeux spatialisés des acteurs pour comprendre les processus qui guident l'évolution de l'espace géographique. La répartition des objets (habitat, maillage, treillage, travail spatialisé, population⁷) résulte donc des multiples activités des acteurs (habiter, échanger, exploiter, s'approprier), mais également du milieu naturel dans lequel ils évoluent. Sans acteur, l'habitat n'est qu'un objet; habité il prend un sens qui finalement permet de comprendre les ségrégations, les stratégies résidentielles etc. Habiter peut ainsi prendre deux sens: s'il s'agit d'un choix (qui précède donc le résultat), on étudiera alors les déterminants du choix, c'est-à-dire le processus qui amène au résultat qui est l'organisation de l'espace géographique; s'il s'agit d'un résultat, on observera alors les caractéristiques de l'habitant.

L'espace géographique peut alors être «réduit» à l'espace physique comme support, et aux objets qui lui confèrent son statut, les relations entre les lieux n'apparaissant alors qu'au travers du jeu des acteurs et de leurs multiples choix. En effet, les lieux n'entretiennent pas de relation entre eux si ce n'est celles, topologiques, qui consistent à en donner une lecture relative. En revanche, les objets de l'espace géographique entretiennent des relations avec les lieux et bien entendu entre eux, mais par l'intermédiaire des acteurs. Ainsi tel ou tel service attractif, tel ou tel réseau important attirera des activités, des populations et donc de nouveaux services. Ensemble, ils confèrent à l'espace géographique une organisation, celle-ci devenant organisante, comme le soulignait déjà R. Brunet (1980). Il faut ici reconnaître que tout système, par les interrelations de ses composantes et les buts qui lui sont assignés, est organisante (Lemoigne, 1984), c'est-à-dire qu'elle a la capacité à déterminer de nouvelles relations et de nouveaux éléments dans un système - «la genèse même de chaque élément s'explique à partir de l'existence et de la genèse des autres éléments» (Barel, 1977). À un système d'acteurs correspond une autonomie relative qui lui permet de se transformer et d'évoluer. Cette organisation-organisée est organisante; il en découle une organisation qui rétroagit, c'est l'espace géographique. L'espace naturel et les objets anthropiques produisent donc des effets sur les organisations d'acteurs et vice-versa, la localisation des uns et des autres impliquant un projet fondé sur un enchevêtrement de relations. Il en découle une sorte d'autonomisation spatiale du local (objets et acteurs) qui correspond finalement au territoire. Ainsi, la notion de territoire ne doit pas se réduire à celle d'appropriation. Elle est en fait beaucoup plus que cela, un système d'acteurs en tension, c'est-à-dire en équilibre autour des actes élémentaires déjà cités.

Aujourd'hui, gérer un territoire ne s'inscrit pas forcément dans un rapport de force conflictuel, mais plus souvent dans un rapport de force constructif au sein duquel de plus en plus d'acteurs ont la capacité de s'exprimer. Les acteurs qui composent le soussystème agissant du territoire sont au nombre de 6 (les individus; les entreprises; l'État; les collectivités; la société civile; les intercommunalités), et nous posons, comme l'a proposé N. Elias (1981), que «l'ensemble constitue une configuration sociale dynamique qui permet de replacer l'individu dans la société, sans l'y opposer».

Ces acteurs sont concrets, repérables, ils font les territoires au travers des subtiles relations qu'ils entretiennent et ils constituent autant de pouvoirs et de contre-pouvoirs respectifs qui s'équilibrent, comme l'a montré F. Auriac (1984) à propos de la société

7. Il s'agit dans ce cas des hommes répartis à la surface de la Terre, produisant des densités, des hiérarchies, des flux, mais aussi des différences (ségrégations par les classes sociales, les revenus, etc.).

languedocienne. L'espace géographique, indissociable de ces acteurs qui l'animent, devient alors territoire dont la compréhension ne peut dans un premier temps se faire sans avoir pris la mesure de leur présence, de leurs pouvoirs respectifs, de leurs stratégies et de leurs moyens d'action, comme le montrent M. Bussi et D. Badariotti (2004): «les liens entre les élus et le territoire sont plus intenses qu'un simple lien d'implantation». À chaque territoire ses acteurs et ses niveaux de pouvoir emboîtés. Les jeux de pouvoirs qui se développent d'un territoire à l'autre et font évoluer autant d'espaces géographiques sont variables et dépendent du nombre et de l'importance des acteurs en présence, ainsi que des enjeux que représentent ces espaces.

Les acteurs agissent dans le cadre de systèmes au sein desquels les interactions sont multiples et difficiles à dénombrer. Ils agissent en fonction de règles et de codes et ont un rôle limitif les uns par rapport aux autres, produisant ainsi une relative stabilité, placée au centre d'oscillations finalement minimes. Le produit de ces interrelations peut être dénommé gouvernance.

Les systèmes d'acteurs produisent les territoires autour de la gouvernance

Le territoire est un tout au sein duquel émergent plusieurs facettes. Il relève de la matérialité, c'est l'espace géographique; il est approprié, suivant la conscience que chacun s'en fait au travers notamment de la perception et du vécu qu'il en a, mais aussi de l'usage qu'il en fait. Il est enfin ce que certains acteurs veulent ou souhaitent qu'il devienne au gré des aménagements qui ne cessent d'être envisagés de manière quelquefois contradictoire, idéal projeté ou tout simplement anticipation d'un devenir souvent imprécis.

Dans cette dernière perspective, si on reprend la boucle de rétroaction de l'aménagement (fig. 2), le système d'acteurs s'approprie de l'espace naturel anthropisé, pour finalement produire un espace politique, gouverné ou institutionnalisé, au sein duquel on reconnaît, selon P. D'Aquino (2002), l'existence d'un «ensemble d'actions ou de pratiques organisées de façon stable et reconnues par tous, comme un champ de relations sociales convergentes et légitimées». L'institution collective qui émerge alors se distingue de l'État; elle repose sur un pouvoir politique local fait d'une étroite imbrication entre structures et comportements centraux, leaders et groupes hétérogènes (Biarez, 1996), et met en œuvre des actions de gestion et d'aménagement qui s'articulent théoriquement autour d'un processus politique permettant de dégager un consensus, ou permettant d'obtenir le consentement ou l'assentiment nécessaires à l'accompagnement d'un projet au sein d'un territoire où de nombreux intérêts divergents sont en jeu (Gaudin, 2002). Comme le précise M.-Cl. Smouts (1998), la gouvernance traduit à l'heure actuelle «un out idéologique pour une politique de l'État minimum», qui replace les multiples acteurs locaux (de l'échelon régional à l'échelon infra-communal), sur le devant de la scène politique, là où justement l'État ne peut plus jouer un rôle moteur (Roseneau, 1992).

Ainsi, les acteurs agissant au sein des territoires sont relativement autonomes, organisés, opérant de manière à trouver des solutions aux problèmes multiples qui se posent à eux. L'action collective telle que la présentent M. Crozier et E. Friedberg (1977) est une action organisée, construite, ensemble de solutions en relation avec un contexte donné, un territoire. Il est montré que les actions qui forment l'action collective se combinent, interfèrent et rétroagissent au sein de ce qu'il est convenu d'appeler un système, ce que nous nommerons le territoire. Le système d'action qui repose sur les multiples acteurs

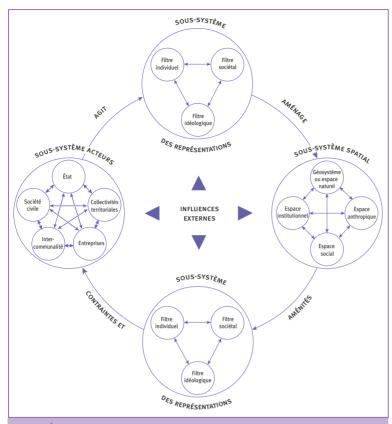


Fig. 2/ Le système territoire: un ensemble de sous-systèmes en interrelation

peut être défini de la manière suivante: il s'agit d'un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autre jeux8. F. Vaivre proposait deux catégories d'organisation englobant les acteurs, dans sa récente thèse (2002): les organisations politiques correspondant à la sphère politique, « forme d'encadrement de l'action collective et individuelle» constituée par les collectivités locales et les différentes formes d'intercommunalités; les organisations sociales correspondant à la sphère des relations économiques, culturelles et sociales constituées par les associations, les organismes consulaires, les entreprises, etc.

Au sein de ces deux catégories d'organisations, les acteurs sont donc interdépendants, ils coopèrent, mais ont également des intérêts divergents, souvent même contradictoires. En

fait, il émerge du système un ensemble de pouvoirs en interrelation et en équilibre, suivant des modalités que négocient sans cesse les acteurs et que structurent des règles qui sont étroitement liées à l'existence d'un pouvoir (Friedberg, 1993) (système d'acteurs concret). Il demeure cependant des incertitudes multiples, qui confèrent par ailleurs une limite à la rationalité des décisions qui peuvent être prises à un moment donné. Au sein d'un territoire, ceci est exprimé par la boucle de rétroaction de l'aménagement au sein de laquelle les acteurs observent sans cesse les contraintes et les aménités que peuvent leur procurer l'espace géographique. Ils agissent alors en fonction: de leur(s) propre(s) constat(s); des connaissances qu'ils ont du territoire; des représentations qu'ils s'en font; de la liberté que leur offre le système de gestion au sein duquel ils évoluent; de leurs objectifs propres; du jeu des acteurs locaux.

Dans ce contexte, la notion de pouvoir est omniprésente et traduit ce que M. Crozier et E. Friedberg nomment la politique quotidienne, fondée sur la notion de stratégie qui sous-tend quasi-systématiquement les actions humaines et dont l'efficacité dépend de la vision plus ou moins globale qu'ont les acteurs du système. Le pouvoir dépend de la manière dont un système est structuré, et par rétroaction, le système est censé maintenir ce pouvoir efficient afin de perdurer. Pouvoir et organisation sont ainsi indissolublement liés, au sein de ce que E. Morin (1991) nomme «les réalités organisatrices». C'est ainsi que l'ensemble des acteurs qui interviennent au sein d'un

8. Une difficulté majeure, lorsque l'on considère les systèmes d'action, réside dans le fait qu'une grande partie des relations sont informelles et constituent le cœur du système alors que les relations formelles n'ont qu'une faible importance. Il en ressort bien entendu une très grande difficulté à appréhender un système d'action.

territoire se positionnent en permanence les uns par rapport aux autres, à la fois en fonction de leurs prérogatives (lorsqu'ils en ont en tant qu'élus par exemple), et/ou de leurs objectifs communautaires, et/ou personnels et enfin en fonction de «coutumes». C'est ainsi que se recouvrent plus ou moins des champs de compétence, des aires d'action ou d'influence, mais aussi qu'apparaissent des zones d'incertitude.

Les systèmes d'acteurs produisent aussi de l'instabilité

Ce système d'acteur, dont nous posons que les références sont entre autres spatiales, est complexe. L'espace géographique constitue un cadre d'action également complexe avec lequel se combine le système d'acteurs que H. Mintzberg (1982) définit comme étant guidé par des facteurs de contingence. Nous posons que ces facteurs sont essentiels. Il en résulte, comme nous l'avons déjà signalé, des territoires en « tension », c'est-à-dire dont l'équilibre dynamique repose sur un ensemble d'interrelations qui ne cessent de se modifier dans le temps. Elles sont en effet fondées sur des contraintes qui ne sont jamais complètement prévisibles, compte tenu de l'infinité de phénomènes qui se déroulent simultanément, en obéissant à des temporalités différentes, et modifient sans cesse le contexte décisionnel des acteurs. On peut identifier au moins six origines à cela:

- l'espace géographique évolue en permanence;
- le cadre législatif est en évolution constante autour de temporalités de l'ordre de quelques dizaines d'années;
- les acteurs agissent plus ou moins selon les situations qui se présentent;
- la donne politique est renouvelée régulièrement, selon des temporalités inférieures à dix ans:
- l'environnement global est très fluctuant et ne donne guère de lisibilité au-delà d'une année;
- les idéologies évoluent et se transforment en permanence.

Cet ensemble d'interrelations forme des organisations, sortes de structurations conscientes des champs d'action, mais repose également sur un ensemble de perceptions inconscientes et qui font écho à des acquis ou des vécus personnels. Le maître mot est donc bien complexité, autour de la multiplicité des acteurs, des cadres d'intervention (maillages), des situations à gérer et de l'environnement global. Notons également, pour ajouter à cette complexité, qu'un acteur peut être partie prenante dans plusieurs systèmes d'action en relation les uns avec les autres. Prenons l'exemple du maire d'une commune, président de la communauté de communes dont fait partie sa commune, chef d'une entreprise locale et enfin bien entendu citoyen: chacune de ses décisions dans le cadre de l'une de ses qualités sera influencée par les autres.

La prise de décision est alors complexe, loin de la rationalité apparente, d'autant qu'elle se situe au croisement de multiples informations (techniques, stratégiques, organisationnelles) auxquelles cet acteur aura accès. Ceci est d'autant plus vrai que le cumul de mandats offre encore plus d'occasions aux élus de croiser des informations. C'est en effet autour des intercommunalités (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines) que se nouent aujourd'hui les pouvoirs locaux, et notamment autour des moyens mis en œuvre dans le cadre des diverses contractualisations (contrat de plan État-région, contrat de pays, contrat d'agglomération, contrat de ville, etc.). L'espace géographique est naturellement influencé par ces mouvances. Cependant, les études privilégient plus souvent celui-là, en oubliant d'analyser les forces en tension,

celles qui vont devoir de plus en plus composer ensemble puisque, loin d'être isolantes, les mailles du territoire sont aujourd'hui de plus en plus poreuses, par nécessité, notamment en relation avec la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU- 2001) qui rend interdépendants nombre de documents – documents d'orientation (SCOT, programme local de l'habitat, projet d'agglomération), de contractualisation (contrat de ville, contrat d'agglomération) ou prescriptifs (plan local d'urbanisme, plan de déplacement urbain).

Une définition qui appelle un nouvel agencement des concepts

La boucle de rétroaction qui organise le territoire pousse à réorganiser les concepts

Le glissement que nous proposons dans la définition du territoire sous l'angle d'un système induit la réorganisation de quelques concepts. On a compris en effet que certains d'entre eux apparaissent redondants par l'utilisation qui en est faite, notamment en ce qui concerne le territoire, l'espace géographique, le lieu. Il s'agit donc de reprendre les définitions les plus communément admises et de les ré-articuler avec la nouvelle définition que nous avons donnée du territoire.

On peut finalement avancer la définition suivante d'un territoire: le territoire est un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part. Cette définition s'appuie en fait sur la mise en relation de trois soussystèmes clairement définis (fig. 2):

- · les acteurs en interrelation qui vont permettre, soit dans un espace donné, soit par rapport à une problématique donnée, de comprendre en partie les raisons des équilibres en présence qui déterminent une stabilité dynamique du territoire;
- · l'espace géographique, espace aménagé par les acteurs, présentant de multiples objets en interaction et que l'on peut désagréger en trois sous-systèmes :
- le géosystème ou milieu géographique au sein duquel évoluent les acteurs (on parlera des contraintes ou aménités naturelles qui entrent en interaction avec les acteurs et influencent l'organisation de l'espace géographique);
- l'espace anthropisé constitué par l'ensemble des objets anthropiques (réseaux, constructions, hommes, etc.) répartis au sein du géosystème;
- l'espace social, celui des rapports sociaux qui recèle «l'ensemble des interrelations sociales spatialisées» (Frémont et al., 1984), entre les individus, les groupes et en étroite relation bien entendu avec l'espace politique et institutionnalisé;
- les systèmes de représentation, qui se fondent sur l'interconnexion entre trois types de filtres, individuel, sociétal (valeur) et idéologique (théorie, modèle) qui forgent à la fois la connaissance et la conception qu'ont les acteurs du monde qui les entoure (Callon, Latour, 1990).

Nous pouvons d'ailleurs faire référence aux travaux de Eric Schwarz dans ce domaine, évoquant trois plans (physique, logique et existentiel) pour décrire a minima, et d'une manière générale, un système (Schwarz, 1996; Le Berre, 1992).

L'espace géographique est «l'étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction» (Brunet, 1992), en incluant dans le terme de reproduction le maintien des valeurs qui forment la cohésion d'une société. Il existe en fait deux niveaux distincts de relations, qui vont à la fois lier entre eux les objets de l'étendue terrestre, localisés en des lieux, et ces mêmes objets avec des systèmes de relations entre des acteurs. On peut alors définir l'espace géographique comme étant «l'ensemble des lieux et de leurs relations» (Bailly, 2001); mais il est plus que cela puisqu'il est à la fois le produit des sociétés humaines, avec toute la complexité relationnelle entre des acteurs que sous-tend cette affirmation, le produit des relations avec et entre des objets répartis à la surface de la Terre et localisés en des lieux, et enfin le produit des relations entre les lieux avec d'autres espaces par le truchement des acteurs (l'environnement du système territoire). L'espace géographique est une dimension intrinsèque des sociétés (Ciattoni, Veyret, 2003). Il est donc clairement un sous-système du système territoire, qui inclut l'espace naturel et les objets anthropiques qui l'occupent.

Le lieu est unique, du point de vue de ses coordonnées. Mais plus encore, si par hypothèse on le déplaçait, il serait impossible de le reconstituer ailleurs car l'arrangement initial était à la fois cause et conséquence. «Il y a lieu, lorsque les objets spatiaux coexistant dans une distance nulle forment un ensemble suffisamment consistant pour faire système» (Lévy, 1991). «L'espace géographique englobe donc des lieux qui se singularisent, à sa différence, par leur valeur d'usage, par leur saisissante réalité» (Di Méo, 1998a).

Quels outils pour un diagnostic territorial?

Les difficultés d'interprétation et de compréhension des territoires que pose l'emboîtement des sous-systèmes présentés suscitent inévitablement un retour vers l'idée de complexité. Il est en effet indispensable de proposer de manière précise des outils susceptibles d'aborder la complexité qui sous-tend à la fois les organisations spatiales, mais également les systèmes d'acteurs qui les font évoluer. Sans proposer de nouveaux outils, nous souhaitons simplement ici repositionner des approches reconnues les unes par rapport aux autres, dans un ensemble susceptible de permettre une meilleure compréhension des territoires (fig. 3). Comme l'ont souligné M. Thériault et M.-H. De Sède (1996), «la diversité des décisions et l'importance d'en maîtriser les implications, notamment dans une optique d'instrumentation » sont aujourd'hui reconnues. Par ailleurs, comme M.-H. De Sède (2002) le précise, «le diagnostic et la décision permettant de maîtriser un problème depuis sa formulation jusqu'à sa résolution doivent s'inscrire dans un continuum et ne pas être soumis à des ruptures ».

Trois sous-systèmes, liés entre eux, sont donc à aborder dans le cadre d'un diagnostic «territorial»:

- le contexte naturel du territoire abordé, qui peut présenter des contraintes et des atouts ayant une incidence sur l'organisation de l'espace géographique, mais aussi sur les relations entre les acteurs;
- l'organisation de l'espace géographique, au travers de la répartition des objets, de l'interaction entre ces objets, des forces et faiblesses de cette organisation, de l'influence du contexte naturel et de l'évaluation de la mise en œuvre des politiques actées dans le cadre des différents documents de programmation, d'orientation et de prescription;
- l'organisation des acteurs du territoire étudié ou diagnostic stratégique (Certu, 2001), la superposition de mailles de gestion, l'articulation des documents de programmation, d'orientation et de prescription, et leur mise en place autour d'acteurs clés, le décideur devant aujourd'hui intégrer la notion de «maillagement» (Monnoyer-Longe, 1996).

La mise en relation des trois diagnostics doit permettre la mise en place du diagnostic territorial. Il repose donc à la fois sur une approche spatiale et organisationnelle du territoire étudié et vise à : répondre à des objectifs précis, partagés par les

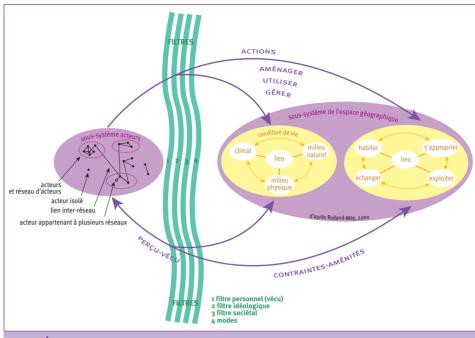


Fig. 3/ Outils et méthodes d'analyse et de compréhension de l'évolution d'un territoire

différentes catégories d'acteurs; prendre en compte l'ensemble des contraintes qui s'appliquent au territoire en question; prendre en compte les orientations déjà prises par l'ensemble des acteurs; rendre compte d'un fonctionnement socio-économique spatialisé; respecter la culture locale, les valeurs partagées; tenir compte de l'environnement extérieur au territoire, à différentes échelles.

Plusieurs pistes s'offrent actuellement aux chercheurs, qui reposent sur la combinaison d'outils (systèmes multi-agents, systèmes d'information géographique, automates cellulaires, systèmes de gestion de bases de données, systèmes experts, réseaux neuronaux)⁹ en amont desquels l'approche systémique est requise (François, 1997). Trois orientations émergent: 1) les recherches portant sur la mise en place d'outils d'observation, notamment les travaux du CERSOT¹⁰ portant sur la mise en place d'observatoires territoriaux fondés sur la liaison entre système de gestion de base de données et système d'information géographique (De Sedes, 2001); 2) les recherches portant sur l'évaluation des territoires (citons les trayaux de Chr. Rolland-May, 2000), leurs trajectoires, intégrant les principes de l'approche systémique et de la logique floue; 3) les recherches portant sur des simulations d'évolution de territoires, tels les modèles développés par le Riks (Maastricht), couplant une base de données spatialisées (SIG), un modèle d'interactions spatiales et un modèle d'automates cellulaires.

Ces trois types d'approche sont en effet complémentaires si l'on souhaite disposer d'une vision globale du fonctionnement d'un territoire. En effet, les outils d'observation constituent le socle sur lequel on va pouvoir ancrer une analyse des différents phénomènes en interrelation sur un territoire donné, en fonction d'un projet (Mao, Dupuy, 2000) porté par des acteurs. Fondés en amont sur une réflexion très poussée des besoins d'observation de la part des acteurs qui produisent, agissent et guident le fonctionnement d'un territoire, en fonction de leurs projets, cette première étape, au travers de la

^{9.} Voir «Inventaire des modèles-Libergéo», http://www.mgm.fr/ libergeo.

^{10.} Centre d'études et de recherches sur le sport et l'observation des territoires, université de Franche-Comté, laboratoire Théma-UMR 6049 CNRS.

pérennisation des informations qu'elle induit, est incontournable. L'observation est finalisée par des diagnostics qui peuvent être pluriels, en fonction des différents acteurs ou groupes d'acteurs porteurs de projet(s). C'est grâce à cet outil qu'il est ensuite possible d'évaluer un territoire au travers de la trajectoire qu'il suit (rappelons que le territoire est assimilé à un système), en introduisant des dispositifs d'analyse capable de restituer les différents états occupés par le système étudié. Ils permettent également l'évaluation des politiques mises en œuvre par les acteurs locaux, qui influencent l'évolution des territoires. Enfin, dans un troisième temps, des outils permettent de simuler le devenir d'un territoire donné sur la base de règles issues des observations précédentes.

M.-H. De Sède avance fort justement que «l'efficacité des démarches participatives en aménagement sera conditionnée par un réel couplage entre décisions et instrumentation, notamment instrumentation géomatique, l'espace demeurant au centre de tous les enjeux»; dans la perspective d'un système territoire qui intègre simultanément trois dimensions (temporelle, spatiale, et organisationnelle), chacune se divise de la manière suivante (Rolland-May, 2000):

- le temps est composé d'un avant, d'un après et d'une durée :
- la prise en compte des événements passés explique l'état actuel du système et sa dynamique. Ce passé constitue en quelque sorte le réservoir d'informations auquel les acteurs vont se référer afin de mener à bien leurs politiques;
- la prise en compte de l'avenir guide les décisions, en projetant ce que les acteurs souhaitent que le territoire devienne, sur la base de scénarios prospectifs. Cette démarche est productrice de nouvelles informations;
- la prise en compte de la durée des événements est importante puisqu'elle permet finalement d'en nuancer les influences;
- l'espace est composé d'échelles emboîtées qui peuvent se retrouver au sein :
- du local et de l'ensemble des superpositions spatiales et des acteurs qui s'y matérialisent. Loin d'être isolés, ces différents niveaux et acteurs sont très étroitement imbriqués et liés, ils contribuent à définir les projets et donc à peser sur le devenir du territoire;
- du global, ou environnement du système, qui symbolise les influences externes qui peuvent agir sur la trajectoire du système. Celui-ci ne peut ignorer en effet un certain nombre d'informations qui, bien que dépendantes d'un contexte global, affectent indubitablement le devenir du système local;
- la dimension organisationnelle est composée de trois sphères :
- celle des individus, «unité spécifique au sein des sociétés: [...] on ne peut imaginer de société qui ait été totalement dépourvue d'autonomie individuelle car c'est grâce à cette autonomie que la répartition complexe de fonctions que suppose une société peut exister» (Lévy, 1994);
- celle de la politique;
- celle des relations économiques, culturelles et sociales.

L'enjeu est aujourd'hui très important: comprendre comment se structurent les territoires, sous l'acception globale que nous avons proposée; comment ils fonctionnent, comment ils évoluent. Nous sommes aujourd'hui confrontés à des réalités quelquefois difficiles à mettre en adéquation, avec d'un côté une complexification croissante des contextes au sein desquels nous évoluons, de l'autre une exigence de résultats fondée sur les notions de cohérence et de développement durable qui forcent à adopter une approche globale capable de rendre compte de cette complexité. Nous disposons d'outils très sophistiqués, mais la réalité offre toujours un décalage avec ce que nous

concevons. En proposant une approche plus globale de la notion de territoire, nous pensons que sa compréhension en sera améliorée, même s'il faut se garder d'une simplification excessive.

Références

- Augustin J.-P. (2000). «Activités et médiations territoriales». Montagnes méditerranéennes, nº 11, p. 29-32.
- AURIAC F. (1984). Système économique et espace. Paris : Éd. Economica, p. 196-200.
- BADIE B. (1995). La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect. Paris: Fayard.
- Bailly A. (dir.) (2001). Les Concepts de la géographie humaine. Paris : Armand Colin, 333 p.
- BAREL Y. (1977). «L'idée de système dans les sciences sociales ». Esprit, nº 1, p. 69-82.
- BIAREZ S. (1996). « Pouvoirs et organisations locales: vers un nouveau paradigme politique ». Sciences de la société, nº 38, p. 23-46.
- Brunet R. (1980). «La composition des modèles dans l'analyse spatiale ». L'Espace géographique, tome IX, no 4, p. 253-265.
- Brunet R. (1990). Le Territoire dans les turbulences. Montpellier: Reclus, coll. « Géographiques »,
- Brunet R. (2001). Le Déchiffrement du monde. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », p. 21-22.
- Brunet R., Ferras R., Théry H. (1992). Les Mots de la géographie. Paris: Reclus-La Documentation française, 518 p.
- Brunet R. (1997). Champs et contrechamps: raisons de géographe. Paris: Belin, coll. « Mappemonde », 319 p.
- Bussi M., Badariotti D. (2004). Pour une nouvelle géographie du politique, territoire, démocratie, élections. Paris: Economica, coll. « Anthropos », 301 p.
- CALLON M., LATOUR B. (1990). La Science telle qu'elle se fait. Paris : La Découverte, p. 7-36.
- CIATTONI A., VEYRET Y. (2003). Les Fondamentaux de la géographie. Paris: A. Colin, p. 10-11.
- Crozier M., Friedberg E. (1977). L'Acteur et le système. Paris : Le Seuil, 437 p.
- D'AQUINO P. (2002). « Le territoire entre espace et pouvoir: pour une planification territoriale ascendante ». L'Espace géographique, nº 1, p. 3-23.
- DEBARBIEUX B. (1999). «L'exploration des mondes intérieurs ». In KNAFOU R. (dir.). Géographie, état des lieux. Paris: Belin, coll. «Mappemonde», p. 371-384.
- DE SÈDE M.-H. (2002). Géographie, territoires et instrumentation: état des lieux, réflexions épistémologiques et perspectives de recherche. Besançon: Université de Franche-Comté, habilitation à diriger des recherches, p. 38-40.
- DE SÈDE M.-H., MOINE A. (2001). «Systémique et bases de données territoriales, des concepts et des outils pour une gestion raisonnée des territoires ». Revue internationale de géomatique, vol. 11, nº 3-4, numéro spécial « SIG et aménagement », p. 333-358.
- Di Méo G. (1998). Géographie sociale et territoire. Paris: Nathan, coll. «Fac», p. 42-43.
- DI MÉO G. (1998). « De l'espace aux territoires ». L'Information géographique, n° 3, p. 99-110.
- ELIAS N. (1981). Qu'est-ce que la sociologie? Aix-en-Provence: Pandora, coll. « Des sociétés », p. 156-157.
- ELISSALDE B. (2002). «Une géographie des territoires ». L'Information géographique, vol. 65, p. 193-205.

- FOURNY M.-C. (1995). «Identités territoriales et stratégies d'aménagement. Les réseaux de villes en Rhône-Alpes ». *L'Espace géographique*, tome 24, n° 4, p. 329-340.
- François C. (1997). «Who Knows What General Systems Theory Is?». *International Society for the Systems Sciences*, primers working papers. http://www.newciv.org/ISSS_Primer.
- FRÉMONT A. (1976). La Région, espace vécu. Paris: PUF.
- FRÉMONT A., CHEVALIER J., HÉRIN R., RENARD J. (1984). Géographie sociale. Paris: Masson.
- FRIEDBERG E. (1993). Le Pouvoir et la règle. Paris : Seuil, coll. « Sociologie », 387 p.
- Gaudin J.-P. (2002). *Pourquoi la gouvernance?* Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 137 p.
- LAJARGE R. (2000). «Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun ». In GERBEAUX F., *Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité ?* La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 79-100.
- LE BERRE M. (1992). « Territoires ». Encyclopédie de Géographie. Paris : Economica, p. 620-621.
- LEMOIGNE J.-L. (1984). La Théorie du système général, théorie de la modélisation. Paris : PUF, 330 p.
- LERESCHE J.-P., SAEZ G. (1997). «Identités territoriales et régimes politiques de la frontière ». Pôle Sud, n^o 7, p. 27-47.
- LÉW J. (1991). «A-t-on encore (vraiment) besoin du territoire?». Espaces Temps, nº 51-52, p. 102-142.
- LÉWY J. (1994). L'Espace légitime sur la dimension géographique de la fonction politique. Paris: Presses de la FNSP, 442 p.
- LÉVY J. (2000). Le Tournant géographique: penser l'espace pour lire le monde. Paris: Belin, coll. «Mappemonde».
- LÉVY J., LUSSAULT M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, p. 907-911.
- Lussault M. (2002). «Logiques de l'espace, esprit des lieux». In Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie*. Paris: Belin, p. 11-36.
- MAIGROT J.-L. (1999). «Les dix postures du géographe agraire ». Besançon, 4e rencontre de Théo Quant, 11 au 12 février 1999, p. 41-49.
- MAO P., DUPUY N. (2000), «Vers un diagnostic des territoires de pratiques sportives de pleine nature». *Montagnes méditerranéennes*, nº 11, p. 17-26.
- MICOUD A. (2000). « Patrimoine et légitimité des territoires. De la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun ». In Gerbeaux F., *Utopies pour le territoire : cohérence ou complexité ?* La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, p. 53-78.
- MINTZBERG H. (1982). Structure et dynamique des organisations. Paris: Éd. Organisation, 434 p.
- Monnoyer-Longe M.-C. (1996). «Le concept de réseau: anecdotes, réalités, intérêts, et servitudes ». In Ruegg A., *Le Management territorial*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 204-218.
- MORIN E. (1991). La Méthode. Paris: Le Seuil. 399 p.
- Mucchielli A. (1986). L'Identité. Paris: PUF, coll. « Que sais-je? », 125 p.
- PECQUEUR B. (1996). « Processus cognitifs et construction des territoires économiques ». In PECQUEUR B, *Dynamiques territoriales et mutations économiques*. Paris: L'Harmattan, p. 209-226.
- PINCHEMEL P. ET G. (1997). La Face de la Terre. Paris: A. Colin, p. 407-412.
- Poche B. (1996). L'Espace fragmenté: éléments pour une analyse sociologique de la territorialité. Paris: L'Harmattan, 275 p.
- Poulle F., Gorgeu Y. (1997). «Essai sur l'urbanité rurale, cinq territoires ruraux, leurs serments et leurs modes de gouvernement ». Les Cahiers de l'Intercommunalité. Paris : Syros, p. 127.

- PRELAZ-DROUX R. (1995). Système d'information et gestion du territoire: approche systémique et procédure de réalisation. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Méta », 156 p.
- Pumain D., Saint-Julien T. (1997). L'Analyse spatiale: localisations dans l'espace. Paris: A. Colin, coll. « Cursus », p. 155-156.
- RAFFESTIN C. (1986). «Écogenèse territoriale et territorialité ». In Auriac F., Brunet R., Espaces, jeux et enjeux, Paris: Fayard, p. 173-183.
- ROLLAND-MAY C. (1996). «Méthode de régionalisation d'un espace imprécis et incertain, défini par des variables qualitatives ». Revue géographique de l'Est, nº 3-4, p. 213-242.
- ROLLAND-MAY C. (2000). Évaluation des territoires: concepts, modèle, méthodes. Paris: Hermès, 381 p.
- DE ROSNAY J. (1975). Le Macroscope. Vers une vision globale. Paris: Seuil, coll. «Point», nº 80, 346 p.
- ROSENEAU J.-N. (1992). Governance without Government: Order in Change in World Politics. New-York, Cambridge: Cambridge University Press, 311 p.
- SACK R.-D. (1986). Human Territoriality. Cambridge: University Press, 256 p.
- SACK R.-D. (1997). Homo Geographicus. Baltimore, Londres: The Johns Hopkins University Press.
- Schwarz E. (1996). The Future Evolution of Consciousness as a Dialogue between Individuals and Society. Application of a Holistic Metamodel to the Emergence of a Global Human System. Proceedings of the 40th Annual Meeting of the International Society for the Systems Science, Budapest 1996. WILBY J.M. (Editor), published by ISSS, P.O. Box 6808, USA, Louisville, KY 40206-0808, p. 629-642.
- SMOUTS M.-C. (1998). « Du bon usage de la gouvernance dans les relations internationales ». *Revue internationale des sciences sociales*, nº 155, p. 85-94.
- THERIAULT M., PRELAZ-DROUX R. (2001). «Utilisation des SIG en aménagement du territoire». Revue internationale de géomatique, vol. 11, nº 3-4, p. 303-308.
- VAIVRE F. (2001). Les Pays dans la dynamique intercommunale: analyse des jeux d'acteurs et des modes de construction territoriale. Besançon: Université de Franche-Comté, thèse de géographie, 358 p.